

Réforme du collège, casse de l'Ecole Tous en grève le 26 janvier

DNB+EPI+AP+Conseils de cycle
=

*arbitraire pour les élèves et
augmentation du temps de
travail pour les collègues*

Pour parachever la réforme du collège, l'Education nationale a choisi de modifier le DNB dès juin 2017.

Alors que « l'Institution » a choisi de changer simultanément tous les programmes, d'introduire les EPI et de modifier les modes d'évaluation, les élèves de la première session devront « essayer les plâtres » ! Le ministère, sourd aux arguments syndicaux et remontées de terrain, n'est plus à une aberration près.

Le contrôle continu sera basé sur une évaluation de la maîtrise des domaines du socle commun que les enseignant-es seront censé-es décider ensemble. Il s'agira d'évaluer en « son âme et conscience », ce qui ouvre la porte à l'arbitraire.

Les épreuves finales comporteront un oral d'EPI. Gageons que celui-ci connaîtra les mêmes affres que les oraux d'Histoire des Arts, où chaque collège établit ses propres règles d'évaluation.

L'épreuve du DNB, qui n'aura donc plus de national que le nom, est dans la droite ligne de la réforme qui, loin des objectifs affirmés, acte une offre d'enseignement de plus en plus inégalitaire selon les collèges et les quartiers où ils se trouvent.

Pour les enseignant-e-s, cette réforme va imposer une importante augmentation du temps de travail, non rémunérée, entre la mise en place des programmes en une fois, les temps de concertation... dans la droite ligne de l'esprit des nouvelles obligations de service.



A lors que sa réforme du collège continue d'être rejetée par les personnels, et après 3 journées de grève très suivies, la ministre s'obstine à imposer l'inacceptable.

Le « collège 2016 » n'est que la dernière étape en date d'une politique qui ne varie pas de gouvernement en gouvernement ; généraliser l'autonomie libérale, imposer la concurrence entre toutes et tous, réduire l'égalité sur le territoire et refuser de donner les moyens nécessaires à la réussite des élèves.

Cette réforme, comme celles des lycées, de l'éducation prioritaire et des rythmes scolaires, dégrade les conditions de travail des personnels et impose une Ecole de plus en plus inégalitaire.

Les heures de dédoublement non fléchées, la mise en place des EPI et de l'AP au sein des horaires disciplinaires vont se traduire par un pouvoir de plus en plus grand des chefs d'établissement, imposer la concurrence entre les disciplines, les personnels et les établissements comme l'ont fait les réformes des lycées de 2009 et 2010.

Le socle commun et l'évaluation par compétences, comme la généralisation de l'apprentissage, accentuent une école à deux vitesses au seul service de l'employabilité et du patronat.

La liberté laissée aux collèges et aux lycées dans les répartitions horaires, les programmes sur 3 ans, la régionalisation de la formation professionnelle et la mise en place à la carte des rythmes scolaires dessinent une Ecole atomisée entre politiques régionales, municipales ou d'établissement.

Il est temps de se mobiliser pour, enfin, mettre en échec cette politique d'austérité et créer le rapport de force pour une Ecole réellement émancipatrice au service de tous les élèves et dans le respect des personnels.

Non aux formations/formatages

Les retours des quelques volontaires ou désignés comme tels sont, sauf exception, tous mauvais. Il y eut, par exemple, nombre d'inspecteurs et de chefs d'établissement, contraints d'écourter des demi-journées de « formation », c'est-à-dire de propagande, quand ils se sont trouvés face à une salle glaciale ou offensive. Des collègues, qui ne voyaient pas malice à la « réforme » sont revenu-e-s désabusé-e-s, dégoûté-e-s, voire scandalisé-e-s !

À travers les différents rectorats, le ministère a laissé planer le doute sur le caractère obligatoire ou non des formations et sur la tentation de les imposer hors du temps de service.

Inspecteurs et chefs d'établissement savent cette réforme inapplicable et l'articulation avec les nouveaux programmes rien moins qu'évidente. D'où leur embarras à chaque fois.

Continuons à refuser collectivement par, la grève si nécessaire, ces formations sans autre contenu que le conformisme ou à les subvertir de nos interrogations légitimes !

DHG : l'heure de vérité !

L'arrivée des DHG dans les établissements va éclairer la nocivité de la réforme des collèges.

Il va d'abord être demandé aux équipes d'imaginer des EPI venus de nulle part. La pression va s'accroître pour arrimer ces objets pédagogiques non identifiés aux services de certains collègues et tronquer d'autant leurs enseignements disciplinaires.

Pour sauver des postes, par exemple de lettres classiques, il faudra utiliser les enseignements de complément et, par conséquent, entrer en concurrence avec ceux qui souhaiteraient utiliser les faméliques 2h45 de marge pour des dédoublements ou de la co-intervention. C'est une gestion de la pénurie par les personnels eux-mêmes que la CGT Educ'action refuse !

A l'échelon national, le Ministère va sans doute essayer de faire passer la pilule en ne rognant pas trop la première année sur l'enveloppe globale allouée aux collègues. En revanche, il risque de rechercher les sacro-saintes économies sur les lycées, en particulier les LP, car c'est bien le système éducatif dans son ensemble qui est pris dans la tourmente libérale.

Alors que la réforme Chatel a eu le temps, depuis la rentrée 2010, de démontrer le caractère inopérant de l'AP (accompagnement personnalisé, le plus souvent en classe entière) et les dangers des enveloppes horaires non fléchées, la réforme du Collège applique les mêmes mauvaises recettes gonflées à « l'autonomie » qui ont conduit au « creusement des écarts entre les lycées » (dixit l'Inspection Générale).

Pour le CGT Educ'action, c'est inacceptable !

Elle appelle à refuser toute anticipation de la réforme via les DGH.

Tous-tes ensemble exigeons :

- ↳ L'abrogation de la réforme du collège, mais aussi de celles des lycées et des rythmes scolaires et l'ouverture d'une concertation pour une autre Ecole.
- ↳ Des créations de postes en nombre suffisant pour permettre une réelle diminution du nombre d'élèves par classe et le travail en groupes à effectifs réduits.
- ↳ La fin de l'autonomie des établissements et des écoles.
- ↳ Le retour à des horaires nationaux hebdomadaires et des dédoublements fléchés par discipline.
- ↳ L'abandon du tout apprentissage.
- ↳ L'abandon du socle commun et de l'évaluation par compétences.
- ↳ Une hausse de salaire pour les personnels, 400 € immédiatement pour tous-tes, et une diminution du temps de travail.

Pour cela, la CGT Educ'action appelle l'ensemble des personnels à être en grève et à manifester le 26 janvier.

Elle les appelle également à se réunir en assemblées générales ou heures d'information syndicale pour débattre des suites nécessaires, y compris la reconduction de la grève.

**Le 26 janvier,
toutes et tous en grève et dans la rue !**



Tract 26 janvier 2016

Pour rejoindre la CGT Educ'action

Nom :Prénom :

Téléphone :Mél :

Adresse :

Métier :

Lieu d'exercice :

Coupon à remettre à un militant ou à retourner à :

CGT Educ'action, 263, rue de Paris, case 549, 93515 Montreuil cedex - unsen@ferc.cgt.fr

